

L'ouverture des abords de la RD725 induit des vues relativement prolongées sur le parc projeté. Toutefois, le projet est visible dans le semi-lointain et en vue latérale, atténuant son impact. **Ainsi, un impact modéré est attribué à la RD725 entre Boussais et Barroux.**

Impact du projet sur cet axe de communication secondaire : **MODÉRÉ**

VII.3.3.7. LES EFFETS DU PROJET SUR LA RD28 (AXE SECONDAIRE)

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : partiellement modérée

Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet axe de communication : n°43 et 44

La sensibilité potentielle de cet axe est évaluée à modéré entre son intersection avec la RD938 et la vallée de la Cendronne. Cette sensibilité s'explique par l'absence de végétation le long de cet axe, permettant des vues dégagées vers le projet.

Les photomontages n°43 et 44 montrent effectivement que les éoliennes projetées sont visibles latéralement à la route, dans des vues semi-éloignées du fait de l'absence de végétation au premier-plan. La base de leur mât est à peine tronquée par la végétation soulignant l'horizon ce qui fait qu'elles sont visibles dans leur quasi-entièreté.

Le tronçon de la RD28 ici analysé se place perpendiculairement à la ligne formée par les aérogénérateurs du projet ce qui a pour conséquence de brouiller le motif puisque les éoliennes se superposent visuellement les unes aux autres. Cela a en revanche comme avantage de diminuer l'emprise visuelle du projet.

Cette route est également un axe privilégié pour la découverte du contexte éolien global du secteur. En effet, le parc autorisé d'Airvault-Glénay y est visible dans des vues proches. Les projets de Boussais et Maisontiers 2 ainsi que le parc exploité de Maisontiers-Tessonnière sont également visibles dans des plans similaires à celui du projet.

Le parc est donc presque constamment visible depuis cet axe dans des vues éloignées, en intervisibilité avec d'autres parcs en projet ou exploités ce qui permet de conclure sur un impact modéré pour le tronçon reliant la RD938 à la vallée de la Cendronne.

Impact du projet sur cet axe de communication secondaire : **MODÉRÉ**

VII.3.4. LES EFFETS DU PROJET SUR LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

VII.3.4.1. LES EFFETS DU PROJET SUR LE LAC DU CÉBRON

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : forte

Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°25, 33 et 34

Le Lac du Cébron est identifié dans l'état initial comme fortement sensible à l'implantation d'éoliennes au sein du site d'étude. En effet, l'étendue d'eau permet un recul suffisant pour potentiellement percevoir le projet à l'arrière du plan d'eau.

Le photomontage n°25, réalisé depuis la base de loisir du lac du Cébron, démontre que le projet est effectivement visible depuis ce secteur pourtant arboré du site. La trame végétale filtre en grande partie les éoliennes mais ces dernières sont tout de même perceptibles dans des vues assez proches en transparence ou à la faveur d'une trouée.

De même, depuis la route menant à la base de loisir (RD47), les aérogénérateurs du projet, ainsi que dans une moindre mesure ceux de Maisontiers-Tessonnière, sont perçus à l'arrière de la trame bocagère dans des vues relativement proches et filtrées par la végétation (voir photomontage n°34).

Enfin, comme visible sur le photomontage n°33, les éoliennes sont franchement perceptibles depuis la rive sud du lac. Malgré des rives majoritairement arborées, l'eau offre un recul permettant des vues ouvertes sur le projet. Ainsi, celui-ci apparaît dans sa totalité.

Dans tous les cas, la lisibilité du parc est bonne puisque l'alignement est parfaitement compréhensible depuis ce secteur du territoire. Dans le cas du photomontage n°33, on note que les interdistances apparentes ne sont pas très homogènes mais cela n'influe pas sur la lisibilité globale de l'implantation.

Cette analyse permet de conclure à un niveau d'impact fort pour ce lieu d'intérêt touristique.

Impact du projet sur cet élément touristique : **FORT**

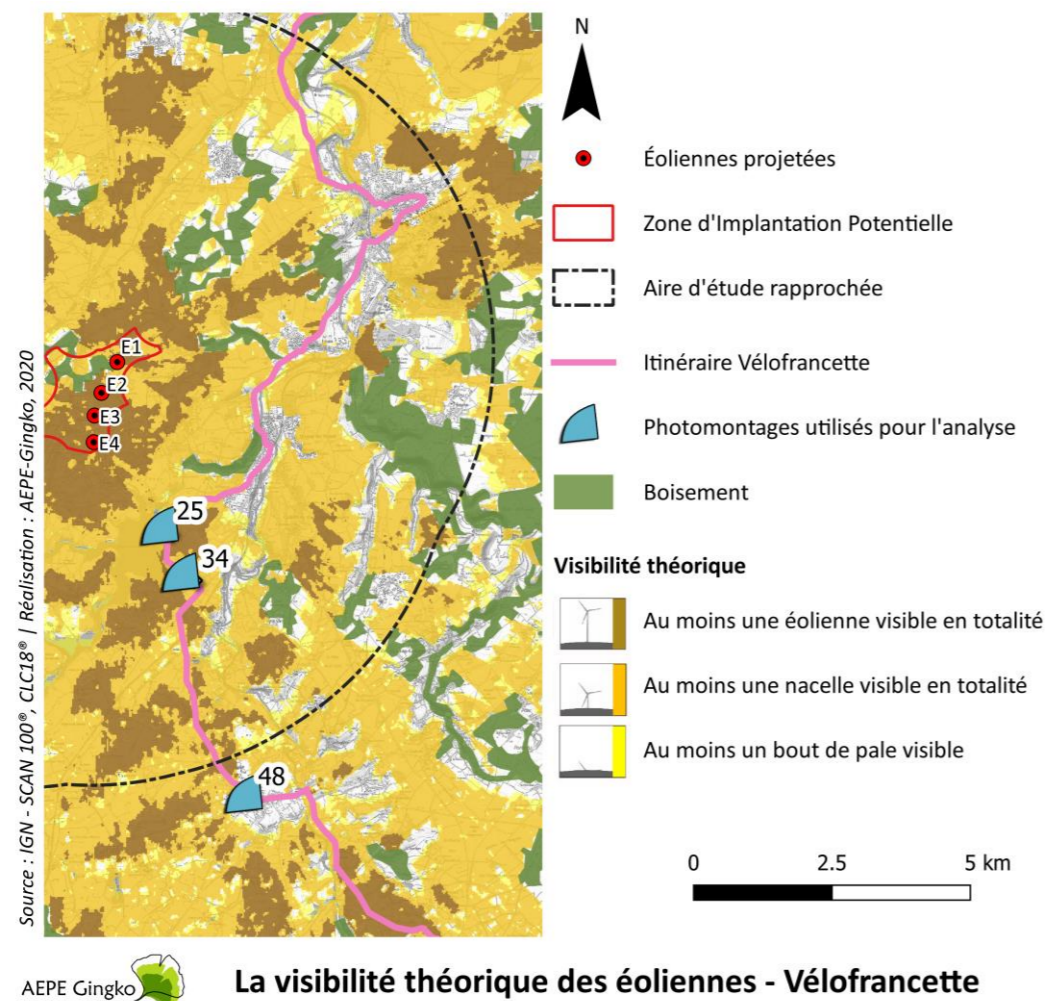
VII.3.4.2. LES EFFETS DU PROJET SUR L'ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE VELO FRANCETTE

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible, ponctuellement modérée

Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°25, 34 et 48

Dans l'état initial, l'itinéraire cyclable Vélofrancette est identifié comme faiblement sensible à l'implantation d'éoliennes au sein de la zone de projet pour la majorité de son tracé. Cette sensibilité tient du fait que la majorité du parcours se situe dans le fond de la vallée du Thouet et est donc isolée visuellement de la zone de projet par la topographie et la végétation. Ponctuellement, l'itinéraire sort de la vallée justifiant une sensibilité modérée sur certains tronçons.

La carte de visibilité théorique permet de voir qu'effectivement, l'itinéraire se positionne globalement dans des zones de non-visibilité. Lorsque l'itinéraire sort de la vallée au sein de l'aire d'étude rapprochée, la carte de visibilité théorique indique que les éoliennes sont partiellement ou totalement visibles. C'est le cas notamment entre le bourg de Gourgé au sud et Saint-Loup-sur-Thouet à l'est du projet.



Carte 75 : La visibilité théorique des éoliennes - Vélofrancette

Deux photomontages permettent d'analyser les perceptions depuis cette zone sensible : le 25 et le 34. Ces deux simulations visuelles se positionnent à proximité du lac du Cébron et montrent que les éoliennes sont effectivement visibles dans des vues relativement proches et de manière filtrée.

Le photomontage n°48, situé dans le village de Gourgé, démontre quant à lui que les éoliennes ne sont pas visibles lors de la traversée d'unité urbaine, et dans le fond de vallée.

Le fait que le parc soit visible au gré des ouvertures dans la trame bocagère sur le tronçon Gourgé – Saint-Loup-sur-Thouet implique un impact ponctuellement modéré pour l'itinéraire Vélofrancette. Le reste du tracé est faiblement impacté par le projet.

Impact du projet sur cet élément touristique : FAIBLE, ponctuellement MODÉRÉ

VII.3.4.3. LES EFFETS DU PROJET SUR LE VILLAGE DE SAINT-LOUP-SUR-THOUE

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible à modérée

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°32

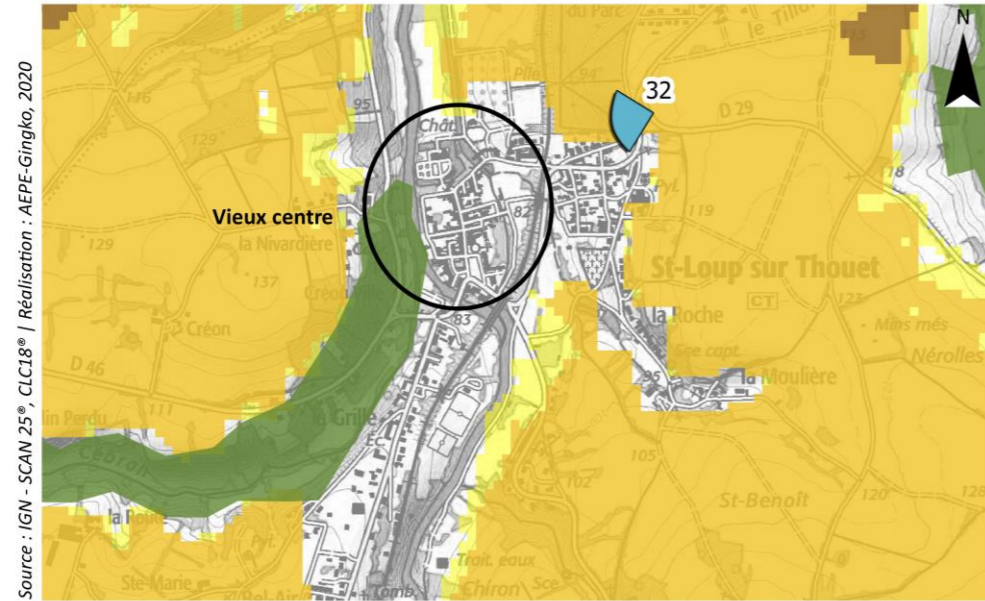
Le village de Saint-Loup-sur-Thouet ressort avec une sensibilité globale faible dans l'état initial. En effet, et comme ceci est visible sur la carte de visibilité théorique (page suivante), la trame bâtie et la topographie empêchent les vues en direction du projet depuis le vieux centre-bourg qui concentre les sites à caractère touristique.

Des covisibilités sont toutefois possibles entre les éoliennes projetées et le vieux bourg, d'après l'analyse faite dans l'état initial. Le photomontage n°32, placé sur le coteau est d'où sont possibles les effets de covisibilité, indique qu'effectivement l'alignement régulier formé par les éoliennes est visible à l'arrière du coteau boisé. Toutefois, aucun des éléments participant à la renommée de la ville (château, église, vieux bourg) n'est visible puisque masqués par les éléments bâtis et arborés du premier plan.

Ainsi, on ne note ni de visibilité du parc depuis le centre de Saint-Loup-sur-Thouet, ni de covisibilité ce qui permet de conclure sur un impact faible.

Impact du projet sur cet élément touristique : FAIBLE

Notons que l'analyse du bourg de Saint-Loup-sur-Thouet en tant que lieu de vie et d'habitat fait ressortir un niveau d'impact modéré du fait qu'elle prenne en compte l'ensemble de l'unité urbaine et pas seulement son centre touristique.



Source : IGN - SCAN 25°, CLC18° / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020
 AEPE Gingko **La visibilité théorique des éoliennes - village de Saint-Loup-sur-Thouet** 0 250 500 m

- Photomontages utilisés pour l'analyse
- Principaux masques visuels**
- Boisement
- Visibilité théorique**
- Au moins une éolienne visible en totalité
 - Au moins une nacelle visible en totalité
 - Au moins un bout de pale visible

Carte 76 : La visibilité théorique des éoliennes - village de Saint-Loup-sur-Thouet

Le photomontage n°45 montre par exemple qu'une fenêtre visuelle s'ouvre très brièvement sur le parc depuis les terrasses du château d'Airvault, en covisibilité avec l'ancienne abbaye Saint-Pierre. Les éoliennes apparaissent à l'horizon, bien alignées.

De même, la simulation visuelle n°46 montre une covisibilité indirecte entre le clocher de l'abbaye et le projet. Elle n'est toutefois pas significative au vu de la taille apparente des éoliennes qui apparaissent au loin, sans créer d'effet de surplomb. D'ailleurs, en s'éloignant un peu d'avantage, le clocher de l'ancienne abbaye n'apparaît déjà plus ce qui signifie que cet effet de covisibilité est très localisé (cf. photomontage n°49).

Globalement, le projet n'est pas visible depuis les parties touristiques d'Airvault. On peut donc conclure à un impact faible.

Impact du projet sur cet élément touristique : FAIBLE

Notons que l'analyse du bourg d'Airvault en tant que lieu de vie et d'habitat fait ressortir un niveau d'impact faible à modéré du fait qu'elle prenne en compte l'ensemble de l'unité urbaine et pas seulement son centre touristique.

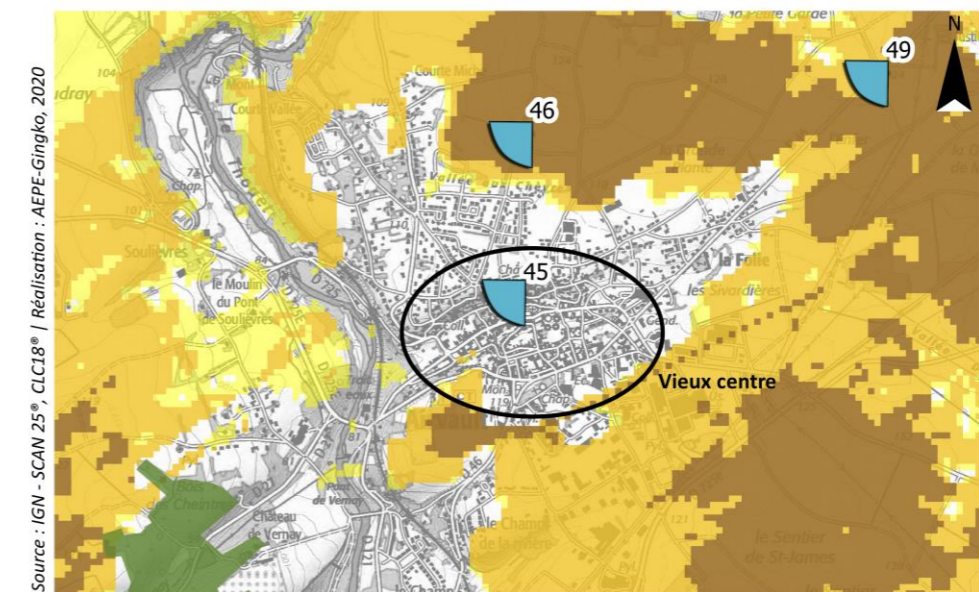
VII.3.4.4. LES EFFETS DU PROJET SUR LE VILLAGE D'AIRVAULT

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible à modérée

Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°45, 46 et 49

Comme pour le village de Saint-Loup-sur-Thouet, Airvault est considéré comme globalement faiblement sensible à l'implantation d'éoliennes au sein de la zone de projet car la trame bâtie et les coteaux de la vallée du Thouet ferment les vues depuis le centre-bourg. La carte de visibilité page suivante confirme qu'il n'y a effectivement pas d'interaction possible entre le projet et le vieux-centre du bourg.

Depuis les secteurs en hauteur de l'unité urbaine, des covisibilités sont néanmoins possibles entre le projet et les éléments conférant un caractère touristique à la ville (ici l'ancienne abbaye Saint-Pierre notamment) induisant une sensibilité ponctuellement modérée.



Source : IGN - SCAN 25°, CLC18° / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020
 AEPE Gingko **La visibilité théorique des éoliennes - village d'Airvault** 0 250 500 m

- Photomontages utilisés pour l'analyse
- Principaux masques visuels**
- Boisement
- Visibilité théorique**
- Au moins une éolienne visible en totalité
 - Au moins une nacelle visible en totalité
 - Au moins un bout de pale visible

Carte 77 : La visibilité théorique des éoliennes - village d'Airvault

VII.3.4.5. LES EFFETS DU PROJET SUR LE BOURG DE MONCONTOUR

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible à modérée

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°57

L'état initial attribue une sensibilité ponctuelle modérée au bourg de Moncontour car son donjon permet des vues panoramiques en direction du projet. Le photomontage n°57 montre que le parc est visible dans le lointain depuis le sommet de ce donjon. Toutefois, cela n'impacte pas significativement l'intérêt touristique de la tour. Pour plus de détails, se référer au chapitre traitant des effets du projet sur les monuments historiques (cf. *Les effets du projet sur les monuments historiques*).

Impact du projet sur cet élément touristique : FAIBLE

VII.3.4.6. LES EFFETS DU PROJET SUR LE CHATEAU D'OIRON

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°60

Une sensibilité modérée est attribuée à ce château du fait de sa potentielle visibilité depuis ces étages orientés vers le projet et des effets de covisibilité possible. Le photomontage n°60 montre que les éoliennes ne sont pas visibles en covisibilité avec le château induisant un impact faible pour cet élément d'intérêt touristique. Pour plus de détails, consulter le chapitre traitant des effets du projet sur les monuments historiques (cf. *Les effets du projet sur les monuments historiques*).

Impact du projet sur cet élément touristique : FAIBLE

VII.3.4.7. LES EFFETS DU PROJET SUR LA VILLE DE THOUARS

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible, ponctuellement modérée

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°59

Globalement, la ville de Thouars, du fait de son éloignement et de la présence de nombreux masques visuels, est faiblement sensible à l'implantation d'éoliennes au sein de la zone de projet. Une sensibilité ponctuelle modérée est identifiée au niveau du sommet de la tour du Prince de Galles, édifice touristique de la ville.

Le photomontage n°59 montre que les éoliennes ne sont pas visibles depuis le sommet de cette tour. Ainsi, l'impact du projet sur la ville de Thouars et sa tour est très faible.

Impact du projet sur cet élément touristique : TRÈS FAIBLE

VII.3.4.8. LES EFFETS DU PROJET SUR LES ITINÉRAIRES CYCLABLE « L'EAU EN VAL DE THOUET » ET « ENTRE PLAINE ET RIVIÈRE »

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée

Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°06, 09, 17, 19, 25, 34, 42

Pour rappel, ces itinéraires de randonnée sont qualifiés de modérément sensibles dans l'état initial, notamment du fait de leur proximité immédiate avec la zone de projet.

La carte de visibilité théorique page suivante montre que depuis ces chemins cyclables, les secteurs où au moins une éolienne est visible entièrement sont multipliés (secteurs marron).

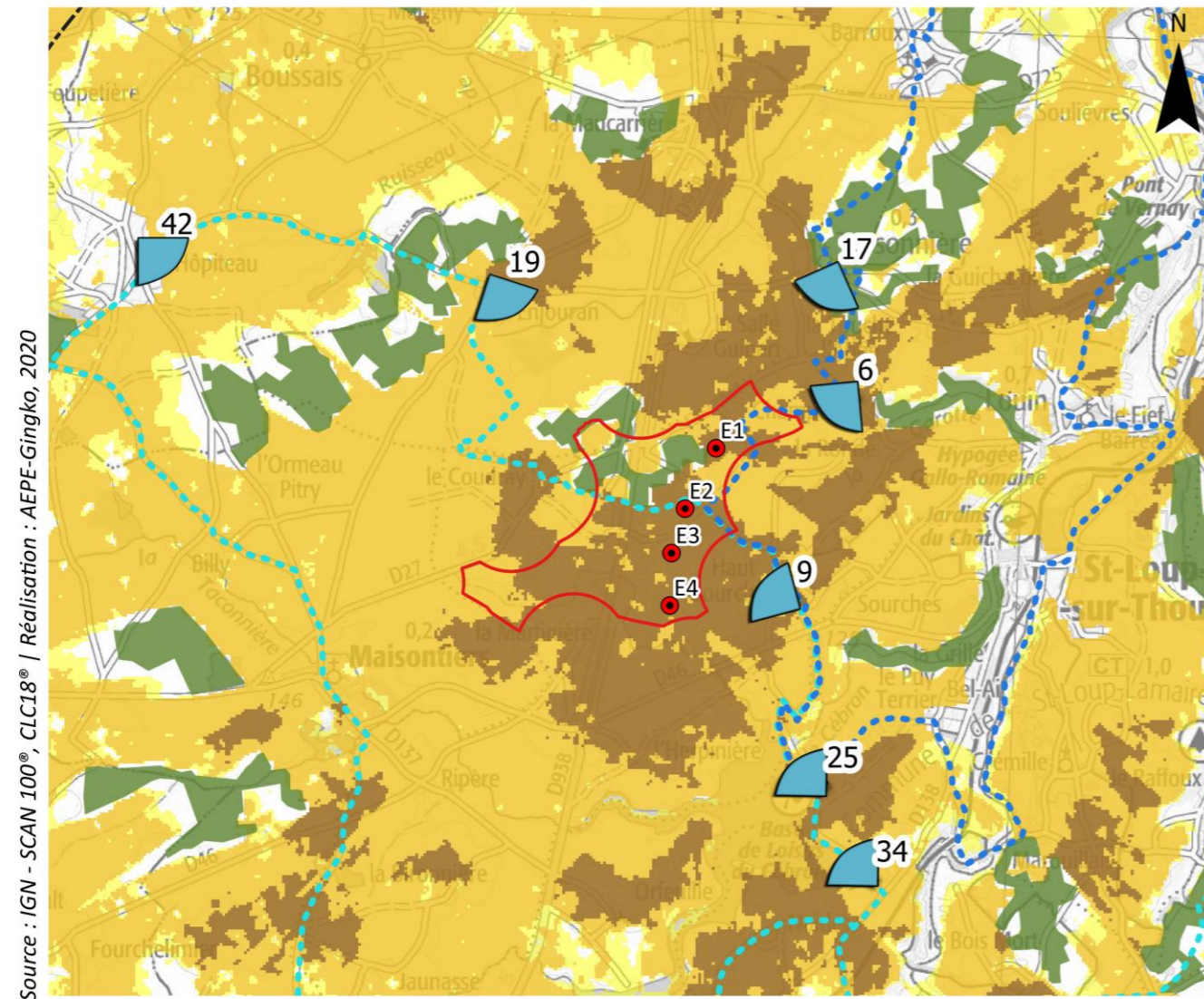
Rappelons toutefois que la trame bocagère n'est pas prise en compte dans le calcul des visibilité théoriques. Ainsi, les éoliennes sont bien souvent filtrées par la végétation comme le montrent les photomontages n°09 et 25 pourtant placés sur des secteurs de visibilité théorique maximale. Parfois, des fenêtres visuelles se dégagent dans le réseau bocager induisant des vues ponctuellement prégnantes (cf. photomontages n°09 et dans une moindre mesure n°42).

Depuis les tronçons traversant les bourgs, la présence du bâti induit des vues tronquées vers le projet comme le montrent les simulations visuelles n°17 et 19 mais les éoliennes n'en restent pas moins bien visibles.

On discerne depuis ces différents points de vue que la ligne formée par les éoliennes du projet est bien lisible depuis l'ensemble de ces itinéraires atténuant quelque peu son impact.

Les éoliennes projetées sont donc régulièrement visibles tout au long du parcours, à la faveur d'une trouée dans le bocage et/ou d'un point haut. Ainsi, cela permet de conclure à un impact modéré pour ces itinéraires.

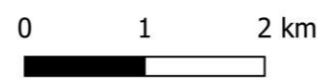
Impact du projet sur cet élément touristique : MODÉRÉ



Source : IGN - SCAN 100®, CLC18® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020



La visibilité théorique des éoliennes - itinéraires cyclables



- Zone d'Implantation Potentielle
- Éoliennes projetées
- Photomontages utilisés pour l'analyse
- Itinéraires cyclables**
- Entre Plaine et Rivière
- L'eau en Val de Thouet
- Principaux masques visuels**
- Boisement
- Visibilité théorique**
- Au moins une éolienne visible en totalité
- Au moins une nacelle visible en totalité
- Au moins un bout de pale visible

Carte 78 : La visibilité théorique des éoliennes - itinéraire cyclables

VII.3.4.9. LES EFFETS DU PROJET SUR LA BUTTE DU FIEF D'ARGENT

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : fort

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur cet élément touristique : n°40

Les vues panoramiques qu'offre la butte du Fief d'Argent sur le paysage et la zone de projet induisent une sensibilité potentielle forte pour cet élément d'intérêt touristique local.

Le point de photomontage n°40 permet d'appréhender ces vues. Les éoliennes sont effectivement visibles et marquent le paysage. D'autres parcs éoliens en exploitation ou en projet sont également perceptibles comme le parc de Maisonnières-Tessonnière qui s'étend à l'arrière du projet. On ne note pas d'effet de brouillage, les parcs apparaissant dans des plans bien distincts. Le projet vient donc s'ajouter à un contexte éolien déjà existant et en évolution, et tend à étirer le motif.

Cependant, les éoliennes projetées soulignent la ligne d'horizon et leur alignement régulier (interdistances et hauteurs sommitales homogènes) confère à l'ensemble une lisibilité optimale atténuant de ce fait l'impact du parc.

L'impact sur cet élément de tourisme local est donc considéré comme modéré.

Impact du projet sur cet élément touristique : MODÉRÉ